



Présentation au 5^e séminaire de l'AFDESRI - 17 janvier 2020

La place des femmes dans la gouvernance des universités : Résultats de l'enquête menée à l'automne 2019

Sabine Chaupain-Guillot

Afin de caractériser la féminisation des équipes de gouvernance des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), la Conférence des Présidents d'Université (CPU), l'Association des Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDESRI), la Conférence Permanente des chargé-e-s de mission Egalité Diversité (CPED) et l'Association Nationale des Vice-Président-e-s de Conseil d'Administration des universités (ANVPCA) ont interrogé les universités et INP au cours de l'automne 2019¹. Plusieurs aspects étaient abordés : la composition des équipes politiques, la direction des composantes de formation et de recherche et la direction générale des services. Les résultats présentés ici sont la synthèse des réponses fournies par 64 établissements de l'enseignement supérieur (cf. annexe 1)², dont près des deux tiers renouvelleront leurs instances de gouvernance en 2020³.

Il est à noter que 55 des 67 universités françaises⁴ ont répondu à l'enquête (soit un taux de 82 %) ainsi que les 3 INP et 6 des 7 établissements membres de la CPU et assimilés aux universités (universités de technologie, grands établissements, centres universitaires), ce qui permet de tirer de ces réponses des résultats statistiquement significatifs. Ceci a été possible grâce à la précieuse collaboration de la CPU, qui a accepté d'envoyer le questionnaire à l'ensemble des établissements concernés, et ce, à plusieurs reprises, mais aussi grâce au relais apporté par la CPED et les réseaux des VP CA et des DGS⁵.

¹ Les réponses au questionnaire ont été collectées entre le 14 novembre et le 20 décembre 2019.

² Au total, 219 réponses ont été reçues. Toutefois, de nombreuses réponses étaient incomplètes et, notamment, le nom de l'établissement n'était renseigné que dans 76 cas. Après avoir retiré les doublons (certains établissements ayant fait l'objet de plusieurs réponses), il restait 66 réponses non redondantes. Parmi ces dernières, on a fait le choix de ne pas retenir l'Ecole Normale Supérieure Paris Saclay et l'INSA de Rennes qui n'appartiennent pas au périmètre initialement retenu. L'analyse porte donc sur 64 établissements, dont 55 universités, 3 grands établissements, 2 INP et 4 autres établissements.

³ Des élections seront, en effet, organisées dans 42 de ces établissements en 2020, dans 7 autres en 2021, dans 4 en 2022, dans 9 en 2023 et dans deux en 2024.

⁴ L'analyse statistique menée sur ces seules universités est présentée en annexe 3.

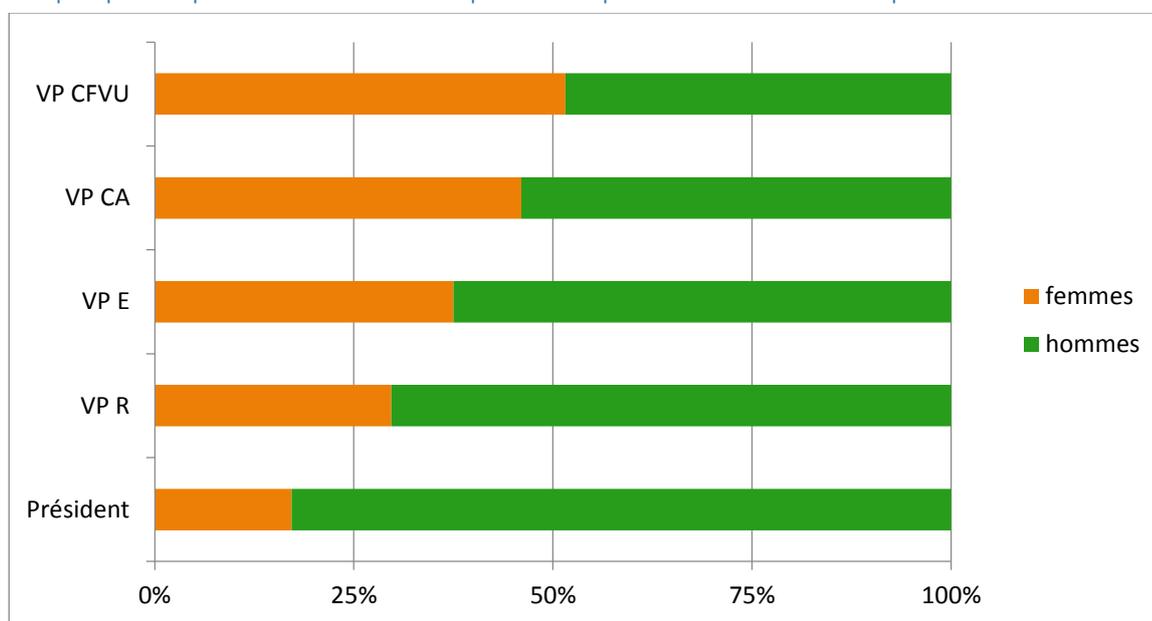
⁵ Ce sont, en effet, les membres de ces trois réseaux qui se sont le plus mobilisés pour répondre à cette enquête. Ainsi, parmi les questionnaires retenus, 15 ont été renseignés par des VP CA, 11 par des référent-e-s ou VP égalité et 10 par des DGS. Les autres répondants sont les président-e-s (8) ou les membres de leurs cabinets (8), puis les VP CFVU (3), les personnes en charge de la responsabilité sociale (3), les VP RH (2) et les personnes en charge de la qualité des données(2).

La place des femmes au sein des équipes politiques

Parmi ces 64 établissements, seulement 11 sont présidés par une femme (soit un peu plus d'une sur six⁶). Il est à noter que le fait qu'un établissement de l'ESR soit présidé par une femme ne dépend absolument pas de la taille de celui-ci (qu'elle soit mesurée par le nombre d'étudiants ou par le nombre de personnels, cf. graphique A1, en annexe 2).

Si les femmes représentent, en moyenne, 40,7 % des vice-président-e-s de ces établissements, cette part varie sensiblement selon le portefeuille attribué (cf. graphique 1). Ainsi, parmi les quatre postes de vice-président-e-s fonctionnel-le-s listés dans l'enquête, c'est celui de vice-président-e du Conseil de la Formation et de la Vie universitaire qui est le plus souvent occupé par une femme (dans un peu plus de la moitié des cas), suivi du poste de vice-président-e du Conseil d'Administration (46 %), puis de celui de vice-président-e étudiant-e (37,5 %). En revanche, les femmes occupent moins souvent le poste de vice-président-e Recherche (29,7 %).

Graphique 1 : part des femmes aux postes de président-e et de vice-président-e-s fonctionnel-le-s



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Outre ces vice-président-e-s fonctionnel-le-s, les équipes politiques comprennent un certain nombre d'autres vice-président-e-s, allant de 0 (dans 5 cas) à 22 (même si, le plus souvent, ce nombre est compris entre 4 et 9). En moyenne, en incluant la/le président-e et les vice-président-e-s fonctionnel-le-s, les équipes politiques comprennent un peu plus de 11 personnes, dont un peu plus de 4 femmes (soit environ 38 %). Toutefois, cette proportion varie de 7,7 % à 70 % et est supérieure à 50 % dans dix établissements.

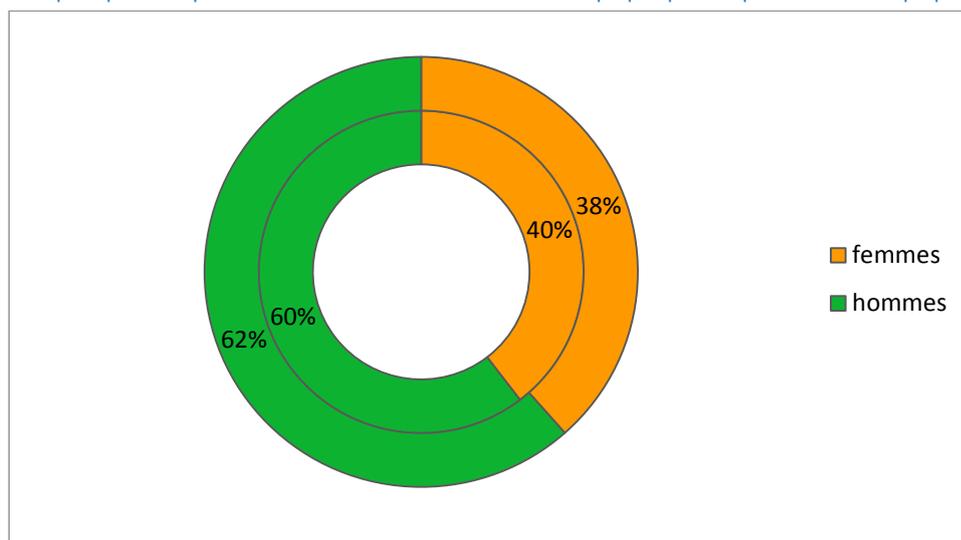
La part de femmes parmi les vice-président-e-s ne varie pas selon que l'établissement est présidé par un homme ou par une femme ; toutefois, en comptant la/le président-e, les équipes politiques présidées par une femme sont significativement plus féminisées que celles présidées par un homme (44,8 % contre 36,9%). On observe que dans les établissements présidés par une femme, le VP CA est le plus souvent un

⁶ Cette proportion de 17,2 % correspond à celle que l'on observe dans l'ensemble des établissements visés par l'enquête, à savoir 13 femmes sur 77 établissements de l'ESR, soit 16,9 %.

homme (dans 7 cas sur 10 où cette fonction existe), la réciproque ne s’observant pas dans les établissements présidés par un homme, où 50 % des VP CA sont des femmes. Ainsi, au total, seuls 53 % des binômes « président-e – VP CA » sont mixtes. Que ce soit pour les VP CA ou pour les autres vice-président-e-s fonctionnel-le-s (VP CFVU, VP R et VP E), la proportion de femmes ne varie pas significativement selon que l’établissement est présidé par une femme ou par un homme. De plus, là encore, il n’y a pas de lien significatif entre la part des femmes dans l’équipe politique et le nombre d’étudiant-e-s d’une part, et le nombre de personnels de l’établissement d’autre part.

Dans cette enquête, un petit focus a été réalisé sur les équipes resserrées. Celles-ci existent dans 36 établissements (soit près de 6 établissements sur 10) et sont, en moyenne, composées de 8 personnes, dont 3 femmes (cf. graphique 2). Comme dans le cas des équipes politiques, si la part des femmes dans les équipes resserrées ne varie pas significativement selon que l’établissement est présidé par un homme ou par une femme, lorsque l’on tient compte de la présence de la/du président-e, cette équipe resserrée est significativement plus féminisée lorsque la présidence de l’établissement est assurée par une femme (47,8 %, contre 36,9 %). Les femmes représentent plus de la moitié de l’équipe resserrée dans trois universités, mais moins de 20 % dans trois autres universités.

Graphique 2 : part des femmes au sein de l’équipe politique et de l’équipe resserrée



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Note : le cercle extérieur correspond à l’équipe politique, le cercle intérieur à l’équipe resserrée.

La place des femmes dans la direction des composantes de formation et de recherche

Si l’on s’intéresse à la direction des composantes au sein des établissements, on peut noter que, quelle que soit la nature de la composante⁷, qu’elle soit de formation ou de recherche, les femmes les dirigent nettement moins souvent que les hommes (cf. graphique 3). Ainsi, en moyenne, au sein de leurs établissements, les femmes sont à la tête de près de 30 % des laboratoires et des écoles doctorales (28,1 %

⁷ Au sein des 64 universités constituant notre échantillon, le nombre de composantes de formation varie de 1 à 42 et s’élève, en moyenne, à 11,1. Le nombre d’écoles doctorales est, quant à lui, compris entre 0 et 24, avec une moyenne de 5,6, tandis que le nombre de laboratoires peut atteindre 137, avec une moyenne de 30,4.

et 29,5 % respectivement) et d'un peu plus d'un quart des composantes de formation (26,1 %). Parmi ces composantes de formation, la présence des femmes varie assez sensiblement selon leur nature : elles dirigent ainsi un peu plus d'un tiers des IAE et des autres composantes de formation (37,5 % et 36,6 % respectivement), environ un quart des facultés ou UFR et des écoles (respectivement 26,0 % et 24,2 %), mais seulement un IUT sur six (16,8 %).

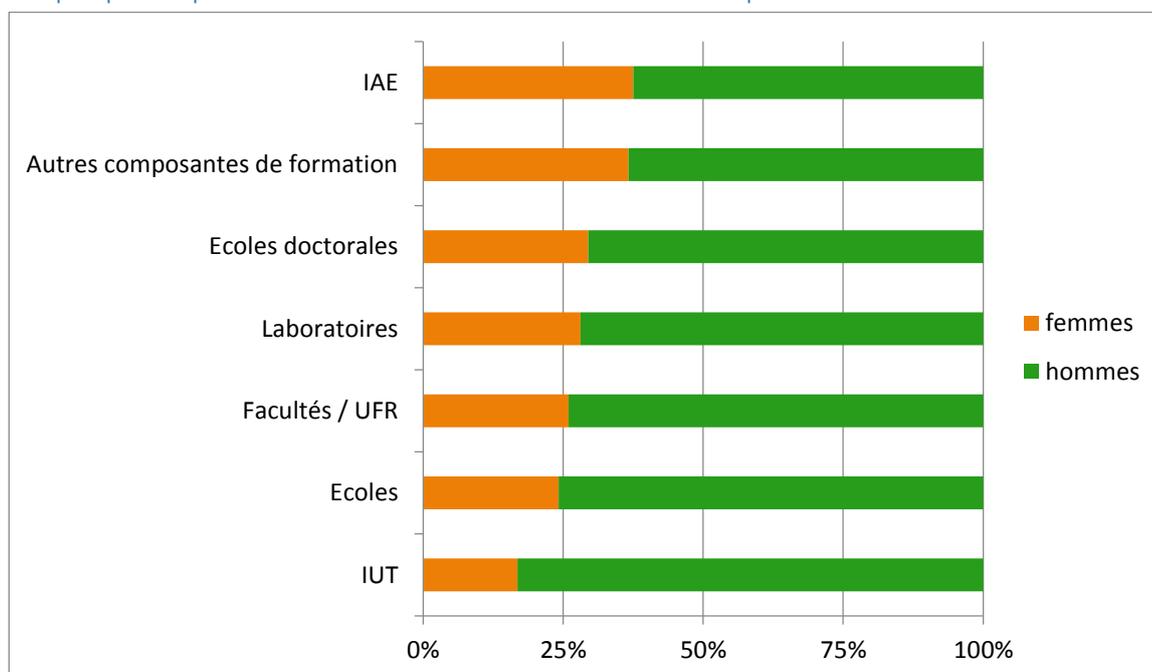
De façon un peu plus détaillée, si l'on excepte les 5 établissements dans lesquels il y a 5 laboratoires ou moins, on peut noter que la part des femmes dirigeant un laboratoire de recherche varie de 0 % (dans un établissement) à 66,7 %, cette part dépassant les 50 % dans trois établissements.

S'agissant des écoles doctorales, 26 établissements en ont 3 ou moins. Pour 15 de ces établissements, toutes les écoles doctorales sont dirigées par des hommes, tandis que pour 4 d'entre eux, elles sont toutes dirigées par des femmes. Dans les 38 établissements ayant au moins 4 écoles doctorales, la proportion de celles qui sont dirigées par des femmes varie de 0 % (dans une université ayant 9 écoles doctorales) à 86 % (dans une université ayant 7 écoles doctorales) avec une moyenne à 33,5 %. Les femmes sont à la tête de plus de la moitié des écoles doctorales dans 5 de ces établissements.

Dans un peu plus du tiers des établissements (23 sur 64), les femmes représentent moins d'un cinquième des directeurs et directrices de composantes de formation, prises dans leur ensemble. Ce n'est que dans quatre universités que leur part est supérieure à 50 %.

Aucune de ces proportions de femmes dirigeant une composante de formation ou de recherche n'est corrélée à la taille de l'établissement (que celle-ci soit mesurée par le nombre d'étudiants ou le nombre de personnels). Par ailleurs, on n'observe pas ici de différence significative selon que l'établissement est présidé par un homme ou par une femme, et ce, quelle que soit la nature de la composante.

Graphique 3 : part des femmes dans la direction des composantes de formation et de recherche

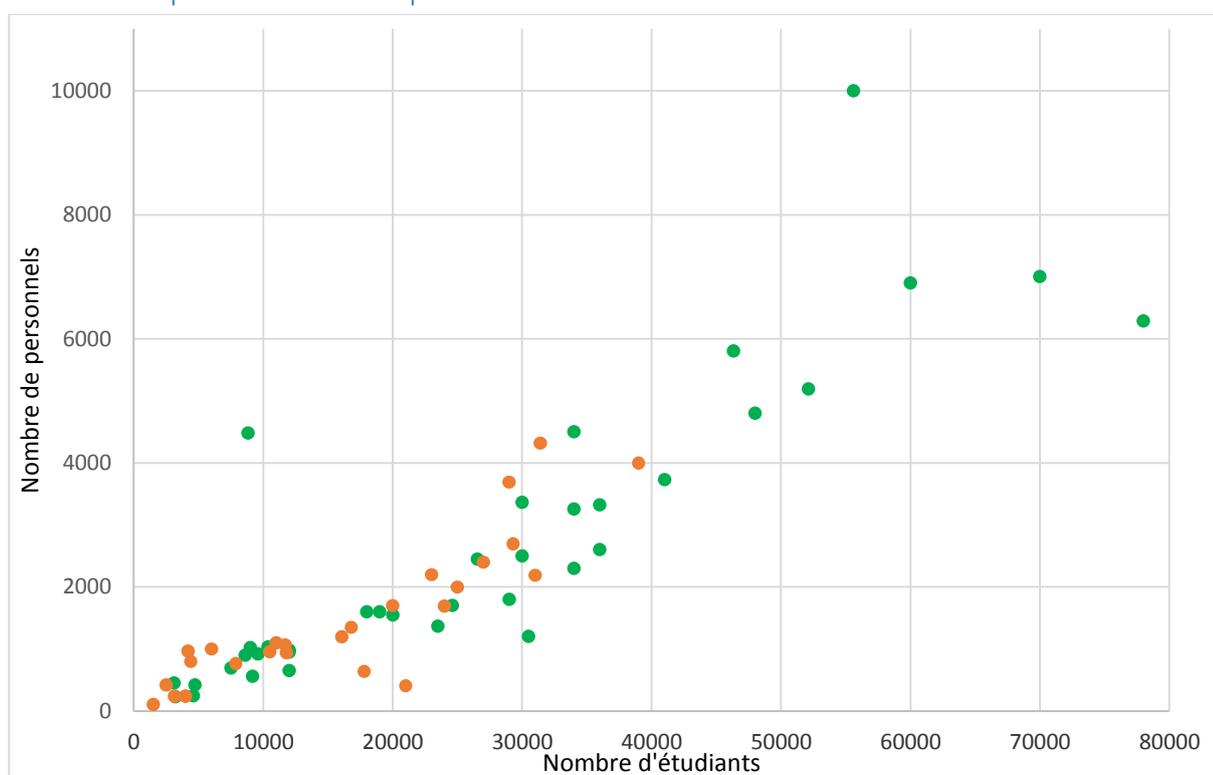


Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

La place des femmes dans les directions générales des services

Comme dans l'ensemble des fonctions de gouvernance des établissements de l'enseignement supérieur, les femmes sont un peu moins bien représentées à la tête de la direction générale des services que les hommes. En effet, parmi les 64 établissements retenus, elles n'en dirigent que 26 (soit 40,6 %). Cette proportion n'est pas significativement différente, que l'établissement soit présidé par un homme ou une femme. En revanche, contrairement à ce que l'on a constaté pour l'ensemble des autres fonctions de direction, on observe ici une différence significative selon la taille de l'établissement (cf. graphique 4). Ainsi, les établissements de l'ESR dont la direction générale des services est assurée par une femme ont, en moyenne, près de 10 000 étudiants de moins que ceux dont le DGS est un homme (16 469, contre 26 202) et près de 1 100 personnels de moins (1 503, contre 2 594).

Graphique 4 : lien entre la taille de l'établissement et le fait que la direction générale des services soit assurée par un homme ou par une femme



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Note : les points orange représentent les établissements dont la direction générale des services est assurée par une femme, tandis que les points verts représentent ceux dont le DGS est un homme.

Si les résultats de cette enquête montrent que les femmes n'ont peut-être pas encore toute la place qu'elles méritent au sein des instances de gouvernance des établissements de l'ESR, on peut espérer que les futures élections vont permettre à ces chiffres d'évoluer dans le sens d'un plus grand partage des responsabilités. Au-delà de cette question de la parité entre les hommes et les femmes, il pourrait être intéressant d'explorer d'autres caractéristiques, telles que la part des professeur·e·s d'universités vs maître·sse·s de conférences ou directeur·s/directrices de recherche vs chargé·e·s de recherche, ou encore l'origine sociale de ces président·e·s, vice-président·e·s et directeur·s et directrices de composantes de formation ou de recherche...

Annexe 1 : Liste des établissements ayant répondu à l'enquête

Aix-Marseille Université	Université de Reims Champagne-Ardenne
Avignon Université	Université de Rennes 1
Bordeaux INP	Université de Strasbourg
CUFR Mayotte	Université de technologie de Troyes
Ecole normale supérieure Paris-Saclay	Université de Toulon
Grenoble INP	Université de Tours
INSA RENNES	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
INUChampollion	Université des Antilles
La Rochelle Université	Université d'Orléans
Sorbonne Université	Université du Littoral Côte d'Opale
Toulouse INP	Université du Mans
Université Bordeaux Montaigne	Université Evry Val d'Essonne
Université Bretagne Sud	Université Grenoble Alpes
université Clermont Auvergne	Université Jean Monnet Saint Etienne
Université d'Angers	Université Le Havre Normandie
Université d'Artois	Université Lumière Lyon 2
Université de Bourgogne	Université Paris 13
Université de Bretagne Occidentale	Université Paris 8 - Vincennes à Saint-Denis
université de Caen Normandie	Université Paris Dauphine-PSL
Université de Cergy-Pontoise	Université Paris Descartes
Université de Corse Pasquale Paoli	Université Paris Diderot
Université de Franche Comté	Université Paris Nanterre
Université de Guyane	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Université de Haute-Alsace	Université Paris-Sud
université de la Nouvelle-Calédonie	Université Paul Sabatier - Toulouse III
Université de la Polynésie française	Université Paul Valéry Montpellier
Université de La Réunion	Université Polytechnique Hauts de France
Université de Lille	Université Rennes 2
Université de Lorraine	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
Université de Montpellier	Université technologique de Compiègne
Université de Nantes	Université Toulouse - Jean Jaurès
Université de Nîmes	Université-Paris-Est Créteil
Université de Perpignan Via Domitia	
Université de Picardie-Jules Verne	

Note : sont surlignés en bleu les INP, en vert les grands établissements, en orange les autres établissements qui ont été conservés dans l'échantillon, en gris les deux autres établissements qui n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Tous les autres établissements (non surlignés) correspondent aux 55 universités ayant répondu.

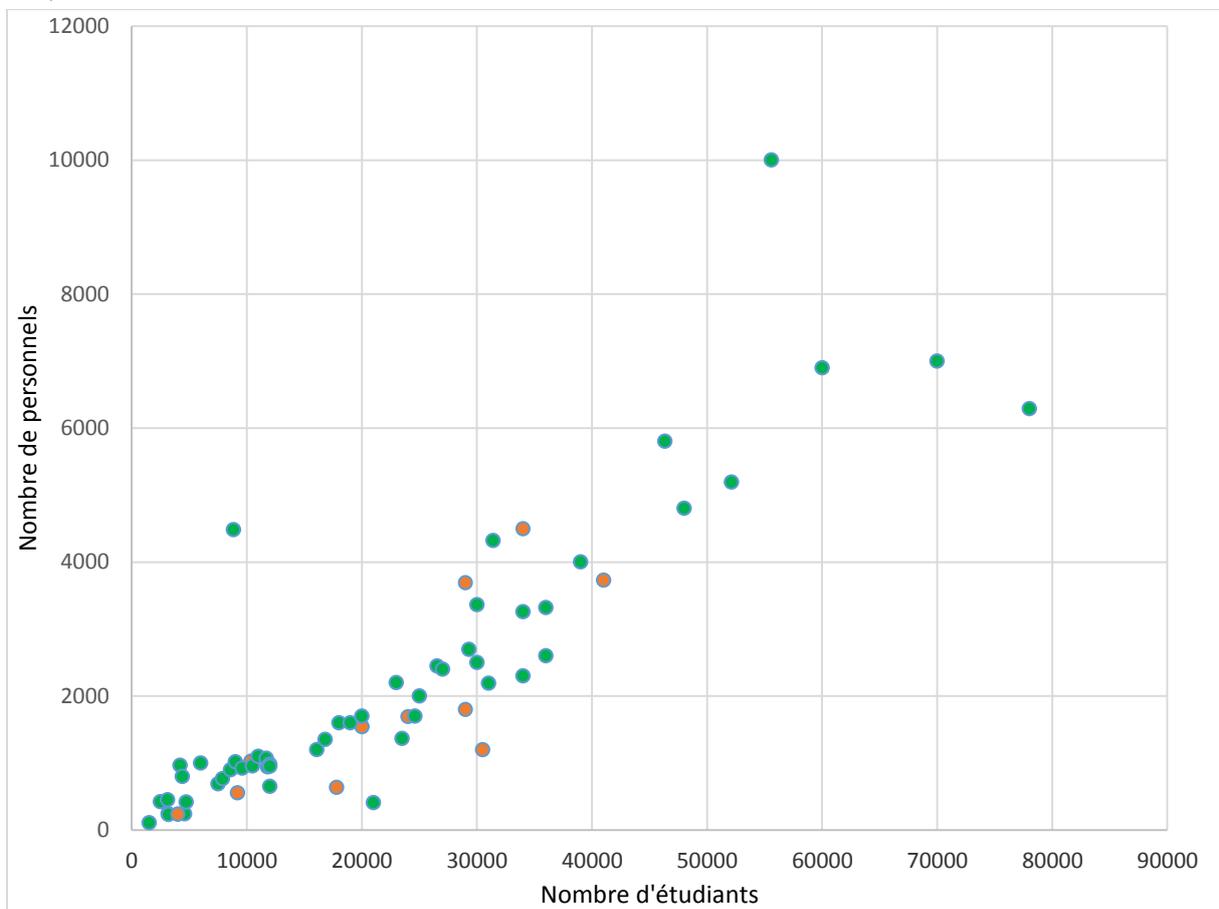
Aucune réponse n'a été collectée pour les 12 universités suivantes :

Université de Bordeaux	Université Toulouse 1 - Capitole
Université Nice - Sophia-Antipolis	Université Panthéon-Assas
Université Claude Bernard - Lyon 1	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université Jean Moulin - Lyon 3	Université de Rouen
Université Savoie Mont Blanc	Université de Limoges
Université de Poitiers	Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Annexe 2 : Lien entre la taille de l'établissement et le fait qu'il soit présidé par un homme ou par une femme

Si l'on observe assez logiquement une forte liaison entre le nombre d'étudiants et le nombre de personnels, ce graphique permet également de montrer que le fait qu'un établissement de l'ESR soit présidé par une femme ne dépend pas de la taille de cet établissement (ce que confirme un petit modèle Logit).

Graphique A1 : lien entre la taille de l'établissement et le fait qu'il soit présidé par un homme ou par une femme



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

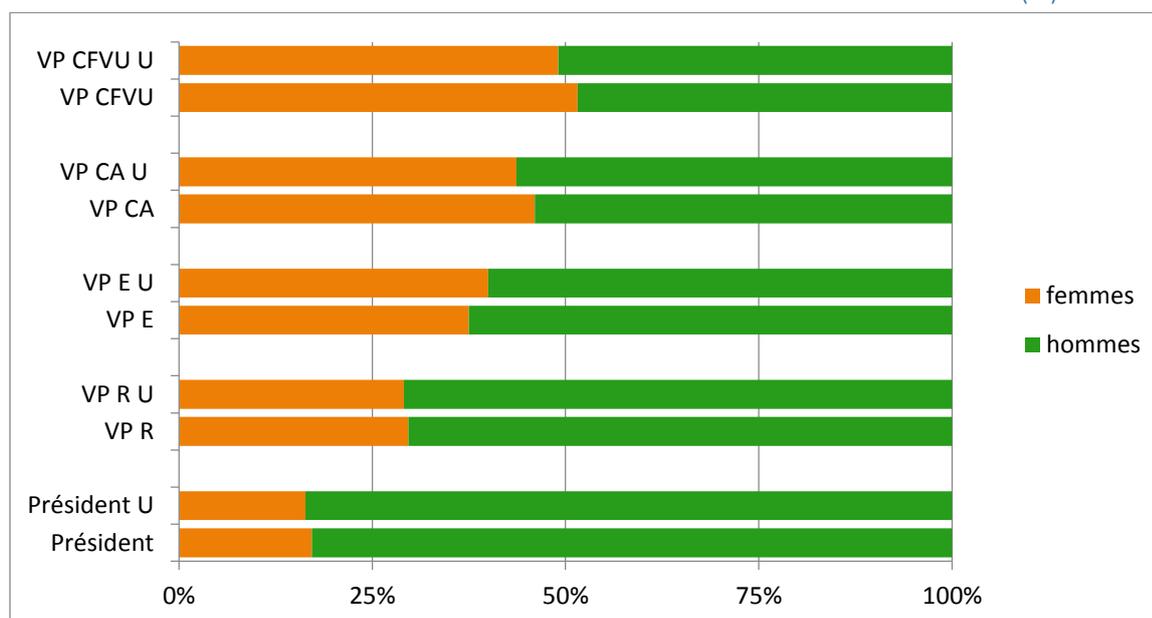
Note : les points orange représentent les établissements présidés par une femme, tandis que les points verts représentent ceux qui sont présidés par un homme.

Annexe 3 : Résultats obtenus sur l'échantillon des 55 universités

Dans la mesure où les 55 universités occupent un poids prépondérant au sein de notre échantillon de 64 établissements de l'ESR, les résultats présentés ici sont assez peu différents de ceux que l'on a observés pour l'ensemble de l'échantillon.

Ainsi, comme pour l'ensemble des établissements, ce sont environ une université sur six qui sont présidées par une femme (9 sur 55, soit 16,4 %), sans que cela ne soit lié à la taille de l'établissement. La part des femmes parmi les vice-président-e-s est identique à celle observée pour l'ensemble des établissements : en moyenne, elles représentent 40,7 % des vice-président-e-s des universités. Cette part varie, là aussi, selon le portefeuille attribué (cf. graphique A2) : presque la moitié des vice-président-e-s du Conseil de la Formation et de la Vie universitaire sont des femmes (27 sur 55, soit 49,1 %), c'est le cas de 43,6 % des vice-président-e-s du Conseil d'Administration (24 sur 55), de 40 % des vice-président-e-s étudiant-e-s (22 sur 55) et de 29,1 % des vice-président-e-s Recherche (16 sur 55).

Graphique A2 : part des femmes aux postes de président-e et de vice-président-e-s fonctionnel-le-s dans l'ensemble de l'échantillon et dans les seules universités (U)

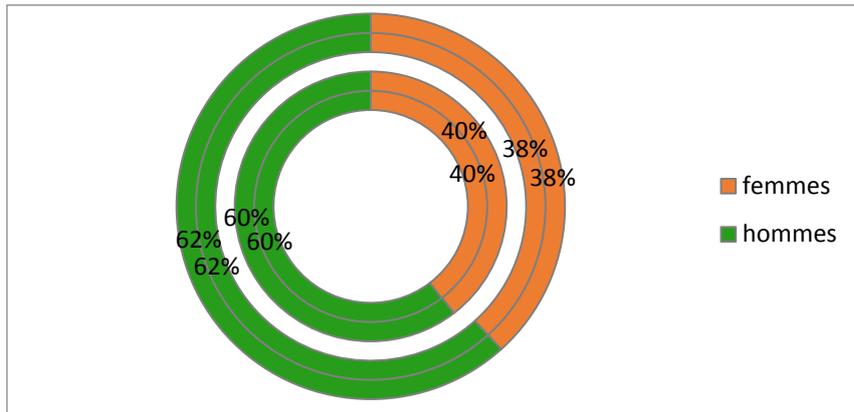


Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Comme pour l'ensemble des établissements, en moyenne, en incluant la/le président-e et les vice-président-e-s fonctionnel-le-s, les équipes politiques comprennent un peu plus de 11 personnes (11,8), dont un peu plus de 4 femmes (4,4, soit 38,3 %).

S'agissant des équipes resserrées, elles sont présentes dans 34 des 55 universités (soit dans 61,8 % des universités, ce qui est équivalent à ce que l'on observe pour l'ensemble des établissements). Leur composition est identique : 8 personnes, en moyenne, dont 3 femmes (cf. graphique A3).

Graphique A3 : part des femmes au sein de l'équipe politique et de l'équipe resserrée dans l'ensemble de l'échantillon et dans les seules universités

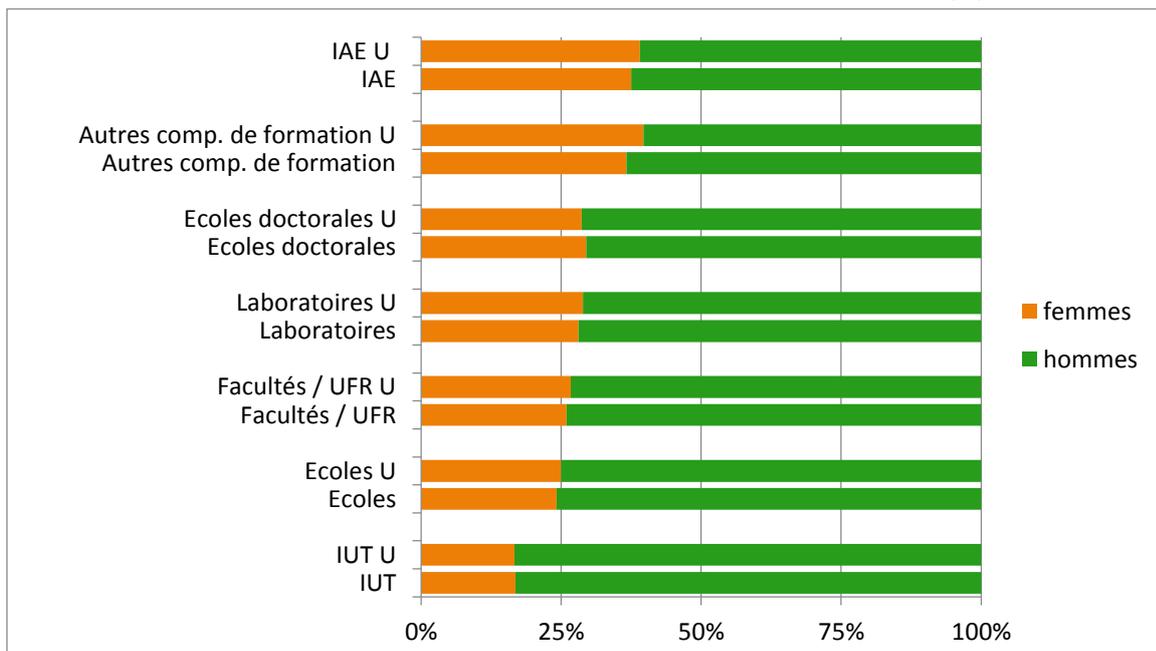


Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Note : les deux cercles extérieurs correspondent à l'équipe politique et les deux cercles intérieurs à l'équipe resserrée. Dans chaque cas, le cercle relatif aux seules universités est le plus grand.

Si l'on s'intéresse à la direction des composantes au sein des seules universités, on observe, là encore, des proportions de femmes tout à fait comparables à celles de l'ensemble des établissements. Ainsi, en moyenne, les femmes sont à la tête de près de 30 % des laboratoires et des écoles doctorales (28,9 % et 28,7 % respectivement) et d'un peu plus d'un quart des composantes de formation (28,1 %), avec des variations selon la nature de ces composantes de formation : 39,7 % des directions des autres composantes de formation, 39,1 % des IAE, 26,7 % des facultés ou UFR, 25 % des écoles et 16,7 % des IUT (cf. graphique A4).

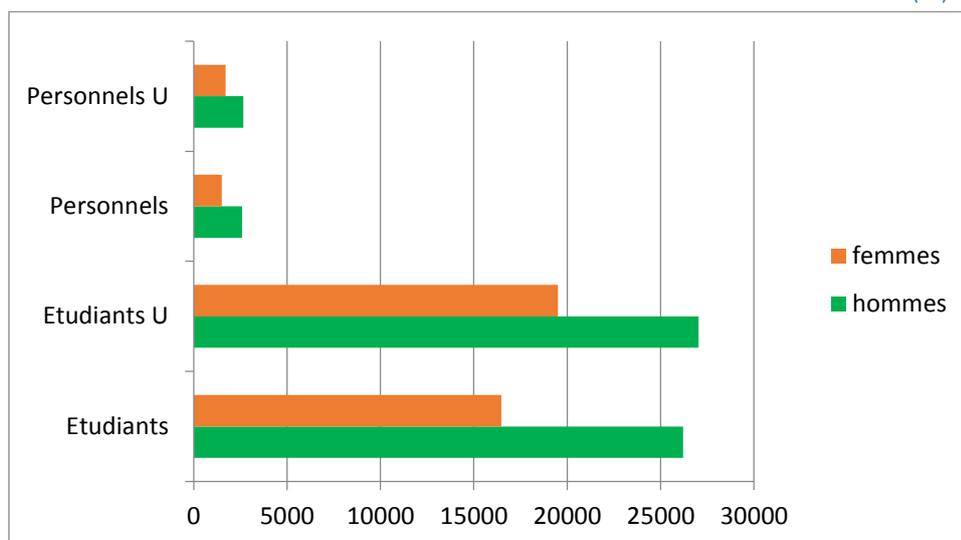
Graphique A4 : part des femmes dans la direction des composantes de formation et de recherche dans l'ensemble de l'échantillon et dans les seules universités (U)



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019

Enfin, parmi les 55 universités, 21 directions générales des services sont assurées par des femmes (soit 38,2 %, relativement proche du 40,6 % observé pour l'ensemble de l'échantillon). Cette proportion n'est pas significativement différente, que l'université soit présidée par un homme ou une femme. Et, là encore, on observe une différence significative selon la taille de l'établissement, même si elle se réduit (cf. graphique A5) : les universités dont la direction générale des services est assurée par une femme ont, en moyenne, un peu plus de 7 500 étudiants de moins que ceux dont le DGS est un homme (19 505, contre 27 042) et près de 1 000 personnels de moins (1 704, contre 2 660).

Graphique A5 : taille moyenne des universités selon que le/la DGS est un homme ou une femme dans l'ensemble de l'échantillon et dans les seules universités (U)



Source : enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, automne 2019